

- Legende
- Établissement des zones
 - Risques très
 - Risques élevés
 - Sans risque particulier
 - Modification des zones
 - Niveau de zone
 - Limites périmètre réglementaire

Le document opposable est le dossier de P.E.R. approuvé par arrêté préfectoral du 22/03/1990.
Il est consultable au maire et en préfecture.
Ce document est imprimable à l'échelle 1/5 000.

DOT48ARCPR

